

PASSERELLES

Analyses et Informations sur le Commerce et le Développement Durable en Afrique

VOLUME 14, NUMERO 2 - MAI 2013



L'Afrique: La prochaine usine du monde?

LES CHAINES DE VALEUR MONDIALES

Comment les pays africains doivent-ils concevoir les chaînes de valeur mondiales?

NUTRITION

Ce que les chiffres révisés de la FAO nous révèlent

COOPERATION SUD-SUD

Les relations entre l'Afrique et le Brésil



International Centre for Trade
and Sustainable Development



PASSERELLES

VOLUME 14, NUMERO 2 – MAI 2013

PASSERELLES

Revue africaine pour une nouvelle perspective sur le développement durable

PUBLIE PAR

ICTSD

Centre International pour le Commerce et le Développement Durable

Genève, Suisse

www.ictsd.org

PUBLIEUR

Ricardo Meléndez-Ortiz

REDACTEUR EN CHEF

Andrew Crosby

ET

ENDA Cacid

Dakar, Senegal

www.endacacid.org

REDACTEUR EN CHEF

Cheikh Tidiane Dieye

DIRECTRICE EDITORIALE

Kiranne Guddoy

SOUTIEN ADDITIONNEL

David Smith (ICTSD)

Alexandre Gomis (ENDA)

DESIGN

Flarvet

PASSERELLES reçoit vos commentaires et prend en considération toute proposition d'article. Nos lignes directrices sont disponibles sur demande. Contactez-nous via passerelles@ictsd.ch ou passerelles@endacacid.org

CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES

- 4 **Que devraient penser les pays d'Afrique subsaharienne des chaînes de valeur mondiales?**

Peter Draper et Robert Lawrence

CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES

- 7 **Vers un autre discours pour le système commercial multilatéral**

Faizel Ismail

TARIF EXTERIEUR COMMUN

- 10 **Qui est le plus protecteur de la sécurité alimentaire: L'UEMOA ou la CEDEAO?**

Par Didier Tibi ZOUNGRANA

COOPERATION SUD-SUD

- 13 **Les relations commerciales entre l'Afrique et le Mercosur: Etude de cas du Brésil**

Ignacio Bartesaghi et Susana Mangana

NUTRITION

- 17 **Evaluer la faim: Que nous disent les chiffres révisés sur la sous-alimentation de la FAO?**

Peter Svedberg

DERNIER MOT

- 21 **En finir avec l'insécurité alimentaire en Afrique!**

Cheikh Tidiane Dieye

- 23 **Nouvelles régionales**

- 25 **Sur le fil**

- 27 **Publications**

Editorial



Ce numéro de mai 2013, deuxième de l'année, aborde des problématiques majeures qui alimentent les débats en cours sur le continent africain depuis de nombreuses années.

Le débat sur les chaînes de valeurs globales (CVG) ne fait pas l'unanimité. Certains estiment qu'il est destiné à fournir aux pays développés des arguments pour contourner le système commercial multilatéral qui ne leur permet plus de faire avancer leurs intérêts offensifs et d'ouvrir d'autres agendas de libéralisation à leur profit. D'autres, pensent au contraire que ce débat est nécessaire, surtout pour les pays africains, qui pourront en profiter pour faire valoir leurs énormes potentialités. Ce numéro fournit des éclairages utiles sur les enjeux des discussions sur cette question, en pesant le pour et le contre, à travers deux articles très documentés dont l'un est signé par l'Ambassadeur permanent de l'Afrique du Sud à l'OMC.

Dans ce numéro, nous avons mis l'accent également sur la question de la sécurité alimentaire. Les crises alimentaires auxquelles les pays africains font face ne relèvent pas seulement de facteurs exogènes, mais sont engendrées le plus souvent par les choix et options politiques nationales et régionales ainsi que les politiques commerciales mises en place. Sans trancher le débat en cours en Afrique de l'Ouest sur la sécurité alimentaire, ce numéro fournit d'utiles informations sur les articulations entre politique commerciale et politique agricole d'une part, et entre les politiques de l'UEMOA et de la CEDEAO de l'autre.

Dans son dernier mot, Cheikh Tidiane Dieye met sous les projecteurs la question de la transformation structurelle de l'Afrique, avec en toile de fond, les stratégies pour l'industrialisation de l'Afrique à partir de l'exploitation du capital naturel dont elle est largement dotée, et de la transformation des produits de base. La relance du débat sur la transformation locale des matières premières apparaît dans un contexte où des réflexions sont également menées sur les conditions dans lesquelles les pays africains pourraient s'insérer utilement dans les échanges mondiaux, en élargissant leurs parts dans les chaînes de valeurs générées par ces échanges.

Nous vous souhaitons une excellente lecture et nous donnons rendez-vous le mois prochain.

Continuez à suivre l'actualité sur le commerce et le développement durable en Afrique à travers le site web de Passerelles <http://ictsd.org/news/passerelles/>.

L'équipe de Passerelles

CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES

Que devraient penser les pays d'Afrique subsaharienne des chaînes de valeur mondiales ?

Peter Draper et Robert Lawrence

Les implications des chaînes de valeur mondiales font actuellement l'objet d'un vif intérêt. Cela englobe une reconceptualisation intégrale des statistiques commerciales, le besoin d'un gain d'intérêt sur l'importance des services dans le développement économique, et des possibilités de tirer parti des chaînes de valeur mondiales pour stimuler une croissance rapide et durable du revenu et de l'emploi. ❶

Le « discours » sur les chaînes de valeur mondiales (CVM) est contesté au regard des inquiétudes soulevées par certains. Il serait en effet développé dans le but de fournir aux pays développés des arguments pour contourner le Cycle de Doha à l'OMC, et imposer un agenda de la libéralisation peu judicieux aux pays en développement. ❷ D'autres, par contre, pensent que les CVM sont d'une importance capitale dans l'économie mondiale actuelle, et non une prescription purement idéologique. L'Afrique en général et l'Afrique subsaharienne doivent prendre au sérieux le « discours » sur les CVM. Celles-ci doivent être prises en compte par tout pays cherchant à développer ses exportations et à faire prospérer son économie.

Dans quelle mesure les chaînes de valeur mondiales sont-elles « mondiales » ?

Des grandes puissances sont en train de pousser les pays vers une intégration globale accrue au regard des avantages en qui découlent. Les pays se spécialisent de plus en plus dans des tâches, plutôt que dans des produits. ❸ On a ainsi 'factory America', 'factory Europe' et 'factory Japan', ❹ entre autres chaînes de valeurs dont la Chine, le Mexique et certaines parties de l'Asie du Sud-est servent de plates-formes d'approvisionnement. La Chine est le pivot de ces réseaux d'approvisionnement ce qui lui confère la place de premier exportateur mondial, avec une 'factory China' émergente en phase de prendre forme. Quant au Mexique, il est un centre d'approvisionnement majeur pour les entreprises américaines, tout comme des pays d'Asie du Sud-est, tels la Thaïlande, qui sont intégrés dans les chaînes de valeur japonaises, alors que la Corée du Sud et Taiwan sont devenus des investisseurs extérieurs importants dans la région de l'Asie du Sud-est et en Chine. ❺ L'Inde n'est pas en reste, elle joue un rôle important dans les chaînes de valeur mondiales des services. ❻

D'autres acteurs régionaux importants tels que le Brésil et la Russie sont, malgré leur poids et leur potentiel économique, essentiellement en marge de ce tableau, en particulier dans la fabrication, bien que le Brésil soit un acteur significatif dans les chaînes de valeur agricoles mondiales. Néanmoins, ces deux pays sont des investisseurs extérieurs de plus en plus importants dans leurs régions, en opérant des chaînes de valeur régionales axées sur leurs marchés intérieurs.

L'Afrique subsaharienne devrait-elle viser à 'se brancher' dans les chaînes de valeur mondiales ?

L'Afrique subsaharienne, y compris l'Afrique du Sud, ne s'est pas largement engagée dans les chaînes de valeur mondiales. La région s'est plutôt essentiellement spécialisée dans l'exportation de produits de base vers les marchés mondiaux. Les exportations de produits manufacturés restent faibles. A cela s'ajoute le fait que les pays africains ne sont pas toujours en mesure de respecter des règles d'origine qui exigent une teneur en produits locaux d'au moins 30% de la valeur ajoutée. Ils sont obligés d'importer des composants complémentaires. Toutefois cette perspective de recourir à des intrants importés n'est pas envisageable pour des pays ayant une capacité de production et des moyens financiers très limités. A cela s'ajoute le coût trop élevé des transactions en dépit des nombreux accords commerciaux régionaux, le sous-continent reste fragmenté par des facteurs qui rehaussent les coûts commerciaux tels que le mauvais état des infrastructures, la faiblesse des environnements réglementaires et une administration douanière inefficace.

La solution serait donc pour l'Afrique d'intégrer les chaînes en valeur. Mais dans cette perspective il n'est pas réaliste pour les pays africains qui ont une capacité de production très limitée de tenter de développer de manière autonome des CVM à l'échelle de celles coordonnées par les grandes firmes multinationales. A l'exception de l'Afrique du Sud, aucune économie d'Afrique australe ne serait en mesure de développer une chaîne de valeur globale susceptible de parvenir, par sa portée et son efficacité, au niveau mondial.

La stratégie plus prometteuse est donc de s'intégrer dans les chaînes de valeur existantes des grandes firmes multinationales en renforçant les capacités dans des tâches spécifiques, sur une base compétitive à l'échelle globale, et dans le cadre d'une stratégie de diversification plus large en dehors des exportations de ressources. A cet effet, une occasion se présente pour la région qui pourrait à l'image du Vietnam, du Cambodge et du Mexique, profiter des délocalisations des chaînes de valeur mondiales hors de la Chine « China cost » en attirant les grandes firmes multinationales tout comme les investissements étrangers dans des chaînes de valeur du secteur manufacturier. Les pays d'Afrique subsaharienne doivent toutefois disposer des ressources, institutions et sites géographiques requis, pour attirer de tels investissements. Une main-d'œuvre bon marché et productive, en mesure de travailler dans la production industrielle, des infrastructures et une logistique en bon état et à un coût compétitif.

Quelles approches contribueront au renforcement de ces types d'avantages comparatifs dynamiques ?

En tout premier lieu, les firmes multinationales qui opèrent les CVM sont tenues d'importer des intrants intermédiaires, aussi bon marché et aussi efficaces que possible, afin d'exporter. En second lieu, elles doivent avoir accès à des infrastructures de services de réseaux rentables et fiables: télécommunication, transport, énergie; et si possible, à des financements tout comme des professionnels qualifiés pour les opérer. Malheureusement dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les infrastructures nécessaires sont rares, les financements sont limités et les ressources humaines pour les services professionnels et techniques sont restreintes. Enfin, si une grande firme multinationale investit, elle aura besoin en retour l'assurance que ses investissements seront protégés par des lois et règlements.

Il résulte de ces besoins des grandes firmes multinationales plusieurs implications :

- D'abord la libéralisation des importations de marchandises, en particulier celles nécessaires comme intrants. Cette libéralisation pourrait être accompagnée par la mise en place de zones économiques spéciales qui promeuvent les exportations de produits manufacturés et autorisent des importations en franchise de droits.
- Il résulte aussi des besoins des grandes firmes une nécessité de libéraliser des services pour attirer l'IDE dans ce domaine et l'importation temporaire de personnel qualifié.
- L'accroissement des investissements dans les systèmes éducatifs nationaux afin de former le personnel qualifié nécessaire pour aider à l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales est également requis tout comme la réforme de la douane et des organismes de mise en œuvre des normes afin de développer de réelles attitudes et pratiques dans ce domaine.
- Le renforcement de régimes appropriés de protection des investissements.
- La révision et la simplification des règles d'origine dans les marchés de destination. En outre, les décideurs devraient être en relation constante avec les investisseurs actuels et potentiels afin d'identifier ce que ces derniers considèrent comme des obstacles contraignants. La coopération privé-public est vitale, tout comme les politiques industrielles efficaces

Il ressort donc des implications, que pour attirer l'investissement dans les CVM, il faut assurément prendre des mesures telles que l'amélioration des institutions, l'investissement

dans les infrastructures, le développement de compétences et les partenariats public-privé, qui sont toutes des éléments reconnus d'une bonne politique de développement.

Toutefois certains se posent la question de savoir si cela ne constitue pas, en soi, un « agenda néolibéral » conçu pour duper les pays africains (et d'autres pays en développement) et contourner le Cycle de Doha. Le « nouveau discours sur le commerce » associé au discours sur les CVM, a été qualifié de simple prétexte pour amener les pays en développement à une libéralisation unilatérale des échanges, afin de rendre le monde « plus sûr » pour les exportations de biens, de services et de capitaux des pays développés.^⑥ Mais en réalité il faut reconnaître que c'est l'incapacité à élaborer des accords qui répondent effectivement aux besoins pressants, qui a poussé les firmes et les pays qui développent des chaînes de valeur mondiales à négocier des accords commerciaux régionaux plus approfondis pour répondre à leurs besoins et, ce faisant, de contourner l'OMC. En effet au lieu d'un système dans lequel tous les membres sont tenus d'adhérer à toutes les règles, une approche plus attrayante implique une géométrie variable avec des engagements fondamentaux obligatoires complétés par des accords plurilatéraux auxquels seuls certains membres participent. Dans le sillage d'une conclusion fructueuse du Cycle, l'OMC devrait devenir un forum que les membres peuvent utiliser pour négocier des accords qui permettraient à l'OMC de faire concurrence au régionalisme de manière plus efficace.^⑨

Conclusion

Il est regrettable que les CVM aient été simplement dépeintes comme la dernière version d'un agenda du Consensus de Washington, au lieu d'être reconnues comme créant des possibilités qui aideraient les pays africains à réaliser les objectifs de diversification et de développement. Les pays africains doivent donc adopter des politiques efficaces qui leur permettent de tirer parti de ces opportunités. Ils ne doivent pas se laisser entraîner dans de vieux débats fastidieux entre libre-échange et protection. Il convient donc pour les africains de prendre les mesures qui renforceraient leur participation aux chaînes de valeur mondiales et qui supprimeront les obstacles à l'intégration régionale.



Peter Draper
Directeur de recherche au South African Institute of International Affairs.



Robert Lawrence
Professeur à Harvard Kennedy School et Senior Fellow au Peterson Institute for International Economics.

- ① Ces questions et d'autres sont couvertes dans un rapport récent du Forum économique mondial, auquel les auteurs de cet article ont participé. 'The Shifting Geography of Global Value Chains: Implications for Trade Policy', Genève. Voir également l'initiative 'Made in the World' de l'Organisation mondiale du commerce (<http://bit.ly/ejsj97>) et de nombreux rapports produits par l'Organisation pour la coopération et le développement économique.
- ② Ismail, F (2012) 'Towards an alternative narrative for the multilateral trading system', South Centre: *Southviews* 40(7), novembre.
- ③ World Trade Organization and Japan External Trade Organization (2011) 'Trade Patterns and Global Value Chains in East Asia: from trade in goods to trade in tasks'.
- ④ Baldwin, R and J Lopez-Gonzalez (forthcoming) 'Supply-chain trade: A portrait of global patterns and several testable hypotheses', mimeo.
- ⑤ Lehmann, JP (2012) 'China and the Global Supply Chain in Historical Perspective', in World Economic Forum, op.cit.
- ⑥ Stephenson, S (2012) 'Services and Global Value Chains', in World Economic Forum, op.cit.
- ⑦ Forum économique mondial, op. cit.
- ⑧ Ismail, op.cit.
- ⑨ Robert Z Lawrence, "Competing with Regionalism by Revitalizing the WTO" in *The Future and the WTO: Confronting the Challenges* (Geneva: The International Centre on Trade and Sustainable Development) 2012.

CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES

Vers un autre discours pour le système commercial multilatéral

Faizel Ismail

Cet article jette un oeil critique sur le concept d'un marché libre et autorégulateur promu par la recherche récente au sujet des chaînes de valeur mondiales et les tentatives de s'en servir pour prôner le libre échange. Il soutient qu'une approche alternative pour reconstruire le système multilatéral de commerce devrait se baser sur des principes de commerce équitable, le renforcement des capacités, des règles équitables et de la bonne gouvernance.

L'approche des chaînes de valeur mondiales (CVM) impulse actuellement la vision dominante de la mondialisation et de la politique commerciale. Selon cette perspective, les CVM ont créé davantage d'intégration globale et d'interdépendance car les entreprises transnationales installent de plus en plus leur production dans une diversité de pays; et les marchandises sont « fabriquées dans le monde » et non dans un seul pays. Il est conseillé aux pays qui cherchent à accroître les gains tirés du commerce de réduire et de supprimer tous les obstacles à la libre circulation des biens et des services, et de prospérer et se développer en participant aux CVM (OCDE 2012).

Toutefois les tentatives récentes de certains décideurs visant à se servir du concept de CVM pour plaider en faveur d'un accroissement de la libéralisation des échanges comportent des lacunes, pour trois raisons. En premier lieu, ils tentent de restaurer le concept de marché auto réglementé, détaché de la société et déconnecté des asymétries du pouvoir économique. Ils tentent, en second lieu, de revitaliser le Consensus de Washington. En troisième lieu, ils ne fournissent aucun cadre pour aider les pays en développement à aller au-delà de leurs avantages comparatifs actuels.

La vision dominante

L'approche utopique du marché auto réglementé ignore le fait que les processus économiques et les marchés sont ancrés dans des processus sociaux. En conséquence, nombre de partisans de l'approche des CVM dissocient totalement leur analyse de la mondialisation des expériences de la majeure partie des populations du monde qui pâtissent des effets d'une crise économique et sociale permanente.

L'approche des CVM continue de mettre l'accent sur les gains d'efficacité statiques, l'abaissement des coûts de transaction et l'offre d'un environnement d'affaires favorable pour attirer les grandes entreprises transnationales comme buts de la politique commerciale.

Une grande part de ce discours politique ne semble pas reposer sur une évaluation empirique attentive des liens entre les CVM et le développement. Il y a une hypothèse selon laquelle l'accroissement des échanges mène inévitablement au développement ; que les échanges liés aux CVM ont l'avantage supplémentaire d'avoir, d'une façon ou d'une autre, des retombées résultant de l'accueil de ces grandes entreprises organisatrices de telles chaînes.

Cependant, la CNUCED avait déjà averti, il y a plus d'une décennie, que la participation aux CVM était susceptible d'entraîner « davantage d'échanges, mais moins de gains. » Il y avait, en outre, peu d'éléments systématiques suggérant que les retombées technologiques et autres se trouvaient automatiquement dans ces chaînes. Récemment, Robert Wade (2012) a fait valoir que dans un monde où les changements technologiques sont la norme, de nombreuses industries naissent même dans les économies les plus avancées, ce qui rend d'autant plus important le plaidoyer en faveur de politiques commerciales et industrielles stratégiques. Ce qu'il faut, c'est une approche intégrée de la politique macroéconomique, commerciale et industrielle en appui à des investissements productifs et à la diversification économique. Un article récent de deux universitaires chinois (Tu et

Définition:

Les gains statiques découlent d'une allocation plus efficiente et d'une utilisation plus rationnelle des ressources (OCDE).

Lin, 2010) observe également qu'une nouvelle vague de politiques industrielles, tant avec les Etats-Unis qu'avec l'UE, cherche activement à concevoir une stratégie industrielle sous l'égide du gouvernement.

Accroissement des défis systémiques

Les grandes multinationales américaines des secteurs des finances, de la logistique et des télécommunications sont à présent les principaux partisans d'une libéralisation agressive, bien qu'elles semblent avoir renoncé à la voie multilatérale et qu'elles soient actuellement le moteur de l'approche plurilatérale, axée sur un seul problème, comme alternative à l'approche multilatérale, plus inclusive et plus lente. Cependant les inégalités au sein du régime commercial actuel nous rappellent brutalement les maux du passé. Les PMA continuent d'être victimes de discrimination et d'être exclus des marchés des grands pays développés. Les subventions et les droits de douane élevés sur les produits agricoles dans les pays développés faussent toujours le commerce mondial. Le cas des Quatre Africains du coton devient un test décisif pour la légitimité du système commercial. Pendant ce temps, le système commercial mondial est confronté à de nouveaux défis systémiques. L'effet de distorsion de la finance non réglementée sur le système commercial à travers, par exemple, les mouvements des taux de change qui éclipsent les changements dans les régimes tarifaires ne sont pas encore sérieusement pris en compte au niveau multilatéral. La nécessité de développer des sources énergétiques alternatives et le recours croissant à des mesures telles que les taxes aux frontières pour réduire l'utilisation du carbone créeront une demande de nouvelles règles commerciales. La hausse des prix des produits alimentaires a fait surgir le spectre des pénuries alimentaires ainsi que l'exigence de nouvelles règles sur les taxes à l'exportation et les interdictions d'exportation de produits alimentaires. La prolifération d'Accords de libre-échange est en train de créer un système commercial mondial de plus en plus fragmenté. Ces questions et d'autres imposent la nécessité d'une coopération mondiale accrue.

Une autre approche du commerce, du développement et du multilatéralisme

L'approche des CVM tente de ramener un discours du commerce et des vertus de la libéralisation des échanges qui avait été construit pour promouvoir les intérêts des Etats-Unis et de l'UE. Le défi sera de construire un autre discours du commerce et du système commercial multilatéral – un discours qui parle des défis rencontrés aujourd'hui par des millions de personnes dans le monde – le chômage, la pauvreté et les inégalités.

Par où une analyse alternative devrait-elle commencer? Nous devons reconnaître que les marchés ne sont pas auto-réglementés, et qu'ils ne sont pas un secteur détaché de la société. Chaque économie nationale est différente. La libéralisation des échanges n'est donc pas de nature à offrir automatiquement de nouvelles possibilités pour tous en créant de nouvelles efficiences par la réaffectation des ressources d'un secteur à l'autre. L'OMC devrait faire du développement l'objectif global des règles et obligations découlant de cette Institution. En s'appuyant sur les travaux d'Amartya Sen (1999), qui définit le développement comme processus d'expansion des libertés humaines, quatre dimensions du développement devraient devenir les principes qui guident le mandat de l'OMC :

- *Commerce équitable*: Pour fournir aux pays en développement des possibilités d'exporter dans les marchés globaux, nous devons créer des règles du jeu équitables. Dans l'agriculture, nous devons supprimer les distorsions entraînées par les subventions des pays développés qui empêchent ou freinent la réalisation de l'avantage comparatif des pays en développement. Au cours d'un récent séminaire, Joseph Stiglitz a plaidé en faveur de l'introduction du concept de Droit au commerce (Stiglitz 2012).
- *Constitution de capacités*: Les pays pauvres ne peuvent pas faire grand-chose pour tirer parti des possibilités d'accès au marché s'ils n'ont pas la capacité de produire et d'exporter. Ainsi, Sen a fait valoir que la pauvreté devrait être perçue comme une privation de capacités de base. La Déclaration ministérielle de Hong Kong qui reconnaissait l'importance de l'Aide au commerce avait invité le Directeur général de l'OMC à créer une équipe chargée de faire des recommandations sur les mécanismes appropriés visant à garantir des ressources financières additionnelles. » Cette Equipe

spéciale a présenté ses recommandations au Conseil général en fin juillet 2006. Il reste cependant beaucoup à faire pour mettre en œuvre ces recommandations.

- *Règles équilibrées*: Tout en renforçant un système basé sur des règles au profit de tous, le système commercial mondial devrait aménager des flexibilités suffisantes pour éviter que les pays en développement ne supportent le coût de ces règles. S'il plaide en faveur de réglementations gouvernementales pour permettre aux marchés d'opérer de manière plus efficace, Sen indique qu'un système d'éthique basé sur la justice sociale est nécessaire pour renforcer la vision et la confiance en vue de l'utilisation judicieuse du mécanisme de marché. Il est encore plus important de reconnaître les différences qui existent dans les relations et les institutions sociales, économiques et politiques des pays. L'établissement des règles ne devrait pas rechercher le nivellement et l'imposition de normes extérieures, mais devrait reconnaître les différences en appliquant ces règles avec souplesse et en conservant un espace pour le développement.
- *Bonne gouvernance*: La participation des pays en développement au processus de négociation est cruciale pour garantir que ces pays sont engagés dans la négociation de nouvelles règles de manière juste et démocratique. Au cours des premières années du GATT, la participation des pays en développement n'était qu'une question de procédure et les décisions de fond étaient prises par les grands pays développés. Ceci a changé dans le Cycle de Doha car les pays en développement sont devenus plus organisés. Cependant, certains grands acteurs peu habitués à une véritable participation de tous tentent de revenir aux anciennes pratiques de négociation menées uniquement entre certains pays en espérant imposer cette démarche au reste des Membres – c'est l'approche dite plurilatérale utilisée dans le Cycle de Tokyo. D'autres observateurs contrariés par la nécessité de prendre en compte la complexité des négociations dans un cadre multilatéral sur la base d'un consensus, préconisent de court-circuiter la démocratie à travers une approche à géométrie variable où l'accord est ébauché en premier lieu par un petit groupe d'acteurs majeurs. Comme ceci a été dit plus haut, la participation est donc essentielle pour le développement.

Conclusion

En bref, le mantra actuel de l'approche des CVM et la conception sous-jacente d'un marché mondial sans contraintes sociales, politiques et économiques visant à promouvoir des intérêts mercantilistes spécifiques ne reflète pas la réalité actuelle de manière appropriée. Le seul fondement d'une revitalisation de l'appui au commerce multilatéral sera celui qui reconnaît les échanges comme un outil visant à promouvoir les objectifs sociaux et économiques des sociétés ; qui reconnaît les différences et la diversité des besoins et des intérêts des pays ; et qui construit des règles de coopération qui n'entravent ni ne sapent l'espace nécessaire pour édifier les économies tant du Sud que du Nord. Un système commercial perçu comme inéquitable, qui mine les intérêts de développement des Membres les plus pauvres, ne gagnera pas en légitimité. Un nouveau discours sur les voies et moyens de reconstruire le système commercial multilatéral sur une base plus durable ne peut être utile que s'il repose sur les principes du Commerce équitable, de la Constitution de capacités, des Règles équilibrées et de la Bonne gouvernance.

Références

OECD, 2012, "Intervention by Angel Gurría, OECD Secretary-General" G20 Trade Ministers meeting, Puerto Vallarta, Mexico, 19 April 2012.

Rodrik, Dani, 2011, *The Globalization Paradox: Why Global Markets, States and Democracy Can't Coexist*, New York: Cambridge University Press.

Sen, A., 1999, *Development as Freedom*, New York.

Stiglitz, Joseph, 2012, "The Right to Trade", paper presented at Marlborough House, London.



Faizel Ismail
Ambassadeur permanent de
l'Afrique du Sud à l'OMC.

TARIF EXTERIEUR COMMUN

Qui est le plus protecteur de la sécurité alimentaire: L'UEMOA ou la CEDEAO ?

Didier Tibi Zoungana

L'évaluation des politiques agricoles de la CEDEAO et de l'UEMOA repose le débat sur la nécessité de redéfinir un tarif extérieur commun plus protecteur.

L'Afrique de l'Ouest connaît d'énormes défis économiques, sociaux et politiques. Parmi ces défis, figurent en bonne place les questions relatives à la sécurité alimentaire. Ces questions se posent de plus en plus avec acuité au regard de la structure de la population de la région (300 millions d'habitants) et des besoins alimentaires croissants.

Alors qu'ils représentaient 83% de la population totale en 1960, les ménages producteurs agricoles ne sont plus que 50% en 2010. Cette tendance à la baisse va sans doute se poursuivre au regard de la situation qui prévaut dans certaines zones agricoles où l'exode rural et l'acquisition des terres à grand échelle au profit des promoteurs étrangers font bon ménage. Un constat alarmant qui intervient dans un contexte marqué par une insécurité alimentaire qui règne dans certaines parties de la région. En effet près de 33 millions d'Africains de l'Ouest, soit 12% de la population, souffriraient encore de malnutrition chronique durant la période 2006-2008. Une situation qui risque de s'aggraver avec la population de la région en forte croissance qui atteindra environ 420 millions en 2020 (CEDEAO, 2012) au moment où la région reste dépendante de l'extérieur pour son alimentation. En effet, près de 20% des importations globales sont constituées de produits agro-alimentaires.

Nécessité de mise en place des politiques agricoles communes

Par anticipation à des situations alimentaires déplorables, des politiques agricoles ont été mises en place afin d'apporter des réponses durables. Il s'agit de la politique agricole de l'Union (UEMOA) adoptée en 2001 et celle de la CEDEAO (ECOWAP) adoptée en 2005. L'objectif global de ces deux politiques vise à « contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays ».



Les objectifs spécifiques sont la réalisation de la sécurité alimentaire, l'accroissement de la productivité agricole sur des modes durables et l'amélioration des conditions de vie des producteurs en développant l'économie rurale. La différence fondamentale entre les deux, est que la politique agricole de l'UEMOA a été mise en place après la définition du tarif extérieur commun (TEC) de celle-ci qui s'élève à 20%, alors que l'ECOWAP a été élaborée avant le début des discussions sur le TEC-CEDEAO qui n'a été adopté qu'en mars 2013 par les Ministres des Finances de la CEDEAO. Ce TEC de la CEDEAO a été validé avec un taux maximum de 35%. En dépit des efforts consentis, la situation alimentaire est toujours préoccupante en Afrique de l'Ouest.

En effet, 44,4 millions de personnes vivent dans un état de grande pauvreté et donc d'insécurité alimentaire en dépit de la mise en place des politiques pour lutter contre ce

420 millions

C'est le nombre que devrait atteindre la population en Afrique de l'Ouest d'ici 2020

(source CEDEAO)

fléau. L'examen des politiques commerciales s'impose car il ne peut y avoir de bonnes politiques agricoles communes si la politique commerciale ne favorise pas l'effort régional.

Politiques contre l'insécurité alimentaire

Les politiques mises en place sont théoriquement favorables à l'atteinte de la sécurité et de la souveraineté alimentaire. Mais dans les faits, la population continue de souffrir de famine surtout en milieu rural. La réalité est que la production alimentaire totale de la région est jusque là inférieure aux besoins de consommation. Cet écart pourrait s'expliquer par des problèmes d'organisation, d'appui (matériel, technique et financier) et de mise en cohérence des filières agricoles dans l'espace. Un autre obstacle majeur relève de la politique commerciale notamment l'écart entre les taux appliqués et les taux consolidés à l'OMC. La grande majorité des pays ouest-africains ont des taux consolidés très élevés (des taux de 98% par exemple) alors que les taux appliqués sont très bas (0% et moins de 15% selon les pays). Cette situation est de nature à rendre la zone très perméable. Dans le cadre de l'UEMOA, le niveau maximum du TEC est de 20%, ce qui rend la zone très libérale. Ce taux ne permet pas de protéger l'agriculture dans la région. Le cas des filières comme le riz, le lait et le blé en donne les meilleures illustrations.

Concernant le riz, le Burkina Faso a beaucoup investi pour développer de grandes rizières. En dépit des efforts consentis, ce pays comme les autres pays de l'UEMOA, demeurent de grands importateurs de riz à des prix très bas. En effet, les importateurs de riz profitent notamment de la baisse du dollar (près de 40% en deux ans), alors que la taxe à l'importation, définie en l'an 2000 par le TEC, reste relativement faible à 10% comparée à la taxe douanière du Nigeria à 110%. Face à cette situation qui ne promet guère le développement de la filière du riz, les producteurs n'ont d'autre option que d'abandonner les rizières, ou de se tourner vers les cultures maraîchères. C'est le cas du Mali, qui il y a quelques années, pouvait approvisionner suffisamment sa population en riz. Mais cette situation s'est renversée avec l'arrivée massive de riz asiatique dans les magasins maliens, étouffant ainsi la production locale. Pourtant, avec un prix plancher garanti entre 120 FCFA et 150 FCFA le kilo de riz paddy, la production de riz pourrait exploser, et des pays comme le Mali et le Burkina Faso pourrait exporter vers le Nigeria (premier importateur mondial de riz).

44,4 millions de personnes vivent dans un état de grande pauvreté et donc d'insécurité alimentaire en dépit de la mise en place des politiques pour lutter contre ce fléau..

A propos du lait, la région regorge d'énormes potentialités de production surtout dans les pays sahéliens. Malgré la présence d'une population d'éleveurs d'environ 10%, la quasi totalité du lait consommé vient de l'extérieur, principalement d'Europe. La raison est que le lait local coûte plus cher (300F/l) que le lait importé (200F/l). L'avantage compétitif du lait européen vient des subventions européennes qui vont de 30 à 40% d'une part et du faible niveau de protection de la filière soit 5% de droit de douane d'autre part. C'est le cas aussi du blé qui est taxé à 5% (selon le TEC de l'UEMOA) et subventionné. Il inonde les pays de l'UEMOA au grand dam des produits locaux tels que le maïs, le mil ou le sorgho que les producteurs n'arrivent plus à vendre à un prix rémunérateur.

Enjeu d'une redéfinition du TEC pour soutenir l'ECOWAP

La zone UEMOA est très peu protégée et l'enjeu d'une redéfinition du TEC est bien celui de son articulation avec l'ECOWAP. C'est en tenant compte de la faiblesse des niveaux de protection dans la zone UEMOA que le TEC de la CEDEAO a été mis en place avec une cinquième bande de 35%. La création de la 5ème bande a été le fruit de profondes négociations entre pays et acteurs favorables à une protection plus élevée que celle de l'UEMOA (Nigéria ; ROPPA). Même si l'application de la bande du TEC à 35% pourrait

causer des problèmes d'ordre juridique à certains pays ayant consolidé à l'OMC à des niveaux plus bas, il existe des possibilités pour la renégociation des tarifs. Cependant, en nous basant sur quelques produits tels que le riz, le lait, le sucre, le maïs et le sorgho, on s'aperçoit que le TEC CEDEAO a prévu des taux de 10%, 20%, 20% et 5% respectivement (CEDEAO, 2012). Le niveau de protection du riz n'a pas évolué par rapport à la situation dans l'UEMOA. En effet, le Ghana est à 20% et le Nigeria à plus de 20%. Il ressort que pour le riz, le niveau de protection est relativement faible. Ce constat est identique pour les céréales qui sont protégées à seulement 5% dans le nouveau TEC CEDEAO. Par contre pour le lait et le sucre, un taux de 20% a été fixé, ce qui paraît plus intéressant comparativement à celui de l'UEMOA (5%). Toutefois, ces taux sont largement inférieurs à ceux de certaines régions comme l'Afrique de l'Est qui taxe le lait à plus de 60% et l'Union Européenne où les produits alimentaires de base (céréales, produits laitiers et viande, sucre) sont taxés à plus de 50% (ROPPA, 2012).

La zone UEMOA est très peu protégée et l'enjeu d'une redéfinition du TEC est bien celui de son articulation avec l'ECOWAP.

Conclusion

La CEDEAO par la validation de son TEC en mars dernier, a certes consenti des efforts dans la protection de certains produits comme le lait, néanmoins les céréales de base (riz, maïs, sorgho) sont très faiblement protégées, alors que des investissements importants sont engagés dans ce secteur pour accroître la production régionale. Pour réduire les risques de crises alimentaires comme celle de 2007/2008, la CEDEAO devra asseoir une politique commerciale capable de protéger les filières sensibles en élevant le taux des produits visés à 35%. La région doit aussi aller rapidement vers l'effectivité du stock alimentaire régional de sécurité pour réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur (aide alimentaire) surtout dans un contexte marqué par les changements climatiques qui constituent un facteur limitant de la production agricole.



Didier Tibi Zougrana
Enseignant-chercheur à
l'Université Aube Nouvelle au
Burkina Faso.

COOPERATION SUD-SUD

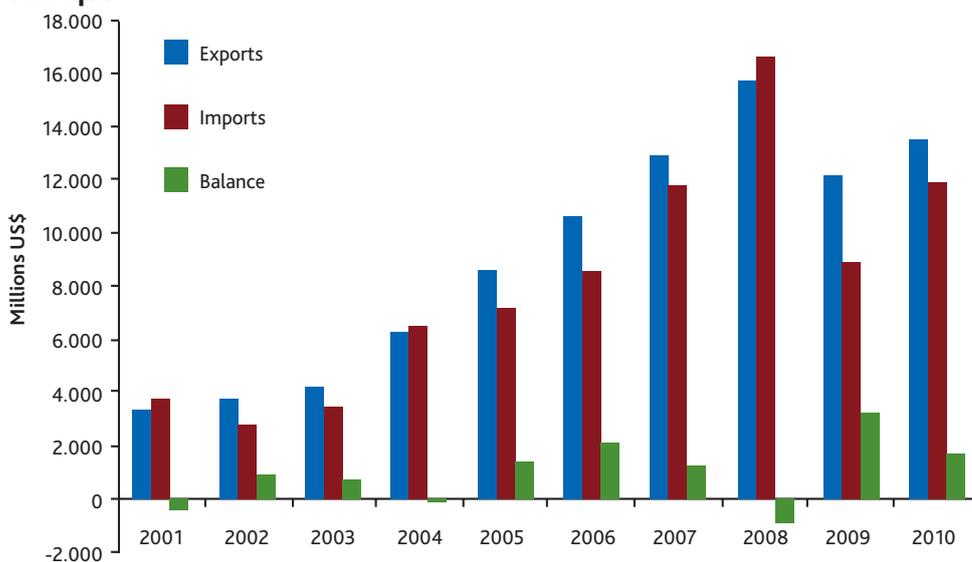
Les relations commerciales entre l'Afrique et le Mercosur: Etude de cas du Brésil

Ignacio Bartesaghi et Susana Mangana

Le bloc économique régional le plus important d'Amérique du Sud, le Mercosur, est en train de renforcer ses relations commerciales avec l'Afrique. Le Brésil est à l'avant-garde de ces efforts, en grande partie en raison des liens solides qu'il entretient avec les pays lusophones du continent.

Les relations commerciales entre le Mercosur et les pays africains étaient, jusqu'il y a peu, relativement insignifiantes. Les exportations de marchandises du bloc sud-américain vers l'Afrique ne comptaient que pour 3% des importations totales du continent, en 2010, et pour seulement 5% des exportations totales du Mercosur.

Graphique 1 – Développement du commerce extérieur entre le Mercosur et l'Afrique

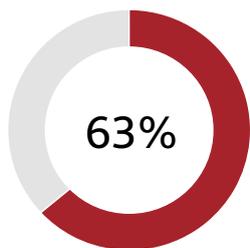


Source : DNII (International Business and Integration Studies Department) à partir de Trade Map

Cependant, les échanges commerciaux entre le Mercosur et le continent africain se sont rapidement intensifiés avec un volume des exportations et des importations en hausse chaque année. L'Egypte et l'Afrique du Sud restent les deux principaux importateurs du Mercosur même si la part de ces deux pays est en baisse depuis 2001, alors que les exportations du bloc vers le Ghana, la Libye, le Sénégal, l'Angola et l'Algérie se sont accrues. L'instabilité persistante qui prévaut dans une grande partie de l'Afrique du Nord avec le Printemps arabe, pousserait le Brésil à accorder la priorité à ses relations avec l'Afrique subsaharienne.

Importations et exportations

Les importations du Mercosur en provenance d'Afrique sont fortement concentrées sur les carburants fossiles fournis par un petit nombre de pays. Le Nigeria compte, à lui seul, pour plus de la moitié des importations totales du Mercosur en provenance du continent, suivi de l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Angola et la Guinée équatoriale qui, ensemble, représentent, 35% du total des achats effectués par le Mercosur en 2010. Il y a également des importations relativement importantes (mais en bien plus petites quantités) d'engrais naturels, de sel, de fonte et d'acier.



Taux du sucre importé par le continent africain depuis le MERCOSUR

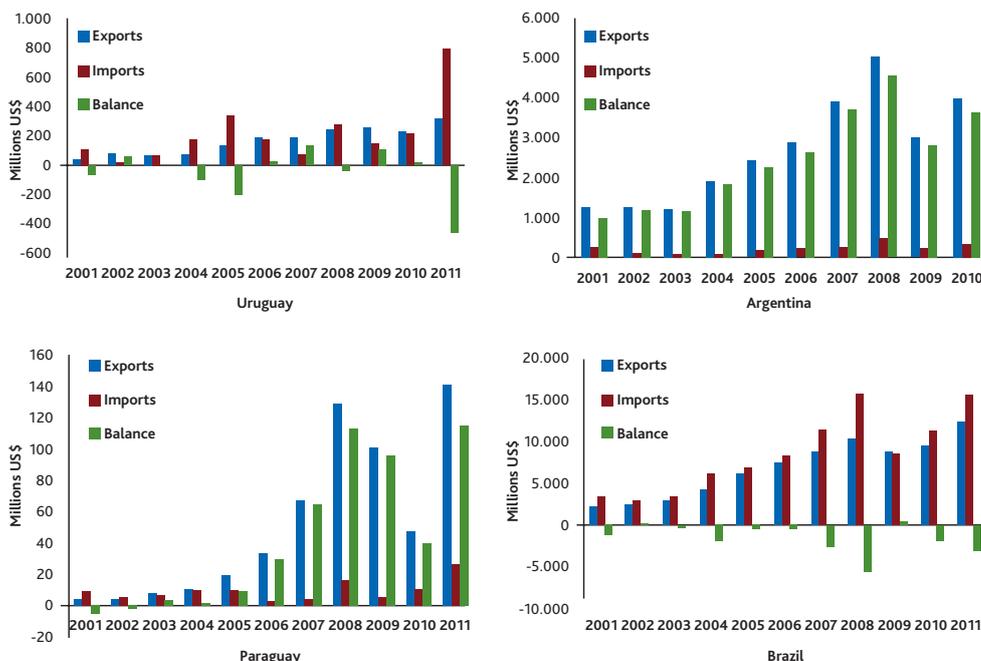
Concernant les exportations de marchandises du Mercosur vers l'Afrique, le sucre et les produits de confiserie représentent le pourcentage le plus élevé, suivis de près par la viande, les céréales, les graisses, et les huiles animales et végétales. Ces marchandises comptaient pour 60% des exportations totales du Mercosur vers l'Afrique en 2010.

Entre 2001 et 2010, les exportations de viande et d'abats ont réalisé le plus de gains, suivies du sucre. D'autres exportations de produits de base et de produits agricoles manufacturés vers l'Afrique ayant enregistré de bons résultats comprenaient les minéraux, les scories et les cendres, les semences, les oléagineux, le lait et les produits laitiers, le tabac, le poisson et les crustacés, la viande, les produits du poisson, ainsi que les aliments à base de céréales, les boissons, le café, les herbes et les épices.

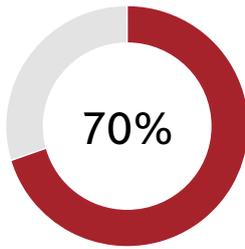
L'Afrique représente un marché très intéressant pour la région du Mercosur. Ainsi, 63% du sucre importé par le continent vient du Mercosur, ce qui ne représente que 24% de l'ensemble des exportations globales de sucre du bloc. L'Afrique est également fortement tributaire des importations de viande et d'abats (plus de 45%) et il y a donc des possibilités d'améliorer les ventes du Mercosur, qui s'élèvent actuellement à moins de 10%. La pénétration du marché pour d'autres produits alimentaires est similaire à celle enregistrée pour les produits à base de viande. A une plus petite échelle, le Mercosur est un fournisseur relativement important de minéraux, de scories et de cendres (25%), de semences et de fruits oléagineux.

De toute évidence, les relations commerciales entre le Mercosur et l'Afrique, tout du moins à l'égard des produits les plus exportés du bloc, ne correspondent pas aux paramètres typiques des relations Sud-Sud, qui tendent à être dominées par les produits manufacturés industriels. L'Afrique a besoin d'importer des quantités de plus en plus importantes de produits alimentaires car elle amorce son développement et fait face à une forte croissance démographique. L'incapacité du continent à répondre à sa propre demande de produits alimentaires est directement liée aux faibles niveaux de productivité agricole, par rapport à ceux d'autres régions du monde.

Graphique 2 – Commerce extérieur entre le Mercosur et l'Afrique



Source: DNII sur la base de Trade Map



Part des exportations
brésiliennes au sein du
MERCOSUR vers l'Afrique

Bien que le Mercosur exporte actuellement vers l'Afrique des quantités relativement importantes de véhicules et de pièces automobiles (700 millions de dollars US en 2010), ainsi que des machines, des réacteurs nucléaires, des chaudières et des appareils mécaniques (450 millions de dollars US), entre autres produits manufacturés, le continent africain ne représente pas encore un marché significatif pour ce type d'exportations du Mercosur.

Un examen plus approfondi de l'importance des relations commerciales entre l'Afrique et, individuellement, chacun des pays du Mercosur, montre que le Brésil est à la fois le principal exportateur (comptant pour 70% du total) et le plus grand importateur au sein du bloc.

Le total des ventes du Brésil à destination de l'Afrique s'élevait à 12,2 milliards de dollars US en 2011, égalant presque les gains que ce pays tire des exportations vers des pays tels que l'Allemagne et le Japon. Le Brésil a encore un déficit commercial avec l'Afrique, bien que les exportations se soient accrues de 20% par an entre 2001 et 2011. Au cours de la même période, les importations ont enregistré une hausse de 17%, pour atteindre 15,5 milliards de dollars US.

L'Argentine compte pour 30% des exportations totales à destination de l'Afrique et réalise un excédent commercial. En 2010, l'Argentine a exporté pour près de 4 milliards de dollars US et importé pour 300 millions de dollars.

Les ventes de l'Uruguay et du Paraguay se sont accrues à un taux plus élevé que ceux enregistrés par les deux autres partenaires du Mercosur (à un taux annuel de 23% et 48% respectivement, entre 2001 et 2011). L'Uruguay a exporté pour 330 millions de dollars US et importé pour 800 millions, alors que le Paraguay exportait pour seulement 140 millions de dollars, mais avait un excédent commercial car ses importations de marchandises en 2001 ne s'élevaient qu'à un total de 25 millions de dollars.

Pourquoi l'Afrique est-elle importante pour le Brésil ?

Le Brésil devient rapidement un acteur global majeur. Ceci est dû à sa détermination à devenir un géant sud-américain ainsi qu'aux fortes attentes élevées concernant la croissance économique projetée du pays (O'Neill, 2003). Il est donc compréhensible que le Brésil cherche à rehausser son profil international.

L'Afrique est un bon exemple de la manière dont le Brésil s'efforce de regarder au-delà de sa région, en particulier depuis la présidence de Luiz Inacio Da Silva (2003-2011), au cours de laquelle les relations commerciales avec les pays africains ont été fortement promues. Le Brésil est le pays latino-américain qui a les liens historiques et culturels les plus forts et les plus profonds avec l'Afrique, avec certaines des politiques qui remontent aux années 60.

Les efforts déployés par le Brésil pour obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU ont incité ce pays à concevoir une diplomatie spécifique à l'intention du continent africain, sur la base d'intérêts multiples. C'est ce qui explique l'élaboration d'un agenda de négociation du Mercosur pour les pays africains. Jusqu'ici, les deux régions ont conclu deux accords, l'un avec l'Égypte, et l'autre avec la SACU (Union douanière d'Afrique australe).

Le Brésil a également augmenté ses investissements en Afrique par l'intermédiaire de grandes entreprises privées et d'Etat, a renforcé la coopération et fourni davantage de lignes de crédit à travers la Banque brésilienne de développement. Le Brésil a renforcé sa présence en Afrique par l'ouverture de nouvelles missions diplomatiques dans la région. En 2006, ITCO a présidé le premier Sommet Afrique/Amérique du Sud (tenu à Abuja, au Nigeria), en coordonnant des actions avec l'Inde et l'Afrique du Sud.

Exploiter l'avantage culturel

Le Brésil bénéficie d'un « avantage culturel » important par rapport à la Chine, la Russie ou l'Inde, en particulier en Afrique lusophone. L'importance d'une langue commune est particulièrement manifeste dans le cas de l'Angola et du Mozambique, mais le portugais est également la langue officielle du Cap-Vert, de la Guinée Bissau, et de Sao Tomé et Príncipe. Ces pays appartiennent à la Communauté des pays lusophones, au sein de laquelle le Brésil organise fréquemment des ateliers, des séminaires et d'autres activités de formation.

Vale Company qui a investi plus de 2 milliards de dollars US dans une mine de charbon au Mozambique.

Au cours des dernières années, le Brésil a entrepris près de 200 projets de coopération avec les pays africains dans des domaines allant de la recherche agricole à la médecine et à la coopération technique, entre autres. Ces activités sont essentiellement axées sur les pays lusophones.

Le Brésil bénéficie d'une présence particulièrement forte en Angola, où des entreprises telles que Odebrecht participent activement à des projets de construction de logements conçus par le gouvernement angolais. Parmi d'autres exemples, il y a Vale Company qui a investi plus de 2 milliards de dollars US dans une mine de charbon au Mozambique.

Un certain nombre de dignitaires brésiliens se sont rendus en Afrique lusophone au cours des dernières années. Le ministre des Relations étrangères, Celio Amorim, s'est rendu à Luanda, en 2003, accompagné d'une forte délégation d'hommes d'affaires brésiliens. Le Président Lula a également effectué une visite en Angola, la même année, et peu de temps après, la Banque nationale brésilienne a ouvert une succursale dans ce pays et ouvert de nouvelles lignes de crédit en faveur de ce pays. Un comité bilatéral a également été constitué. Petrobras (Brazilian National Petroleum Co.) a augmenté ses opérations en Angola et la Banque de développement brésilienne a consenti des crédits supplémentaires. En 2007, le Président Lula a effectué une seconde visite en Angola et une délégation de sénateurs brésiliens en a fait de même l'année suivante.

Concurrence avec la Chine

En dépit de ces initiatives, les investissements chinois en Angola et au Mozambique dépassent les efforts commerciaux du Brésil. Selon la Banque chinoise de développement les investissements de la Chine en Angola (troisième producteur de pétrole en Afrique) s'élèvent déjà à 10 milliards de dollars US. On attend en outre 15 milliards d'investissements supplémentaires dans des projets d'infrastructures au Mozambique.

Pour contrer le poids économique grandissant de la Chine sur le continent africain, le Brésil parie sur le lien culturel avec l'Afrique, en particulier dans les pays où le fait de parler le Portugais confère un avantage.

Le Brésil aspire également à être perçu comme un pays respectueux de l'environnement, tout en essayant, dans le même temps, d'être transparent dans les octrois de licences et les appels d'offres internationaux en Afrique, où les hauts niveaux chroniques de corruption et le manque de transparence constituent les risques le plus dangereux pour le développement.

Pour se distinguer des pratiques des entreprises chinoises – à qui l'on reproche souvent de bafouer les lois relatives à l'environnement et au travail dans les pays africains – les compagnies brésiliennes ont adhéré à un code de conduite et d'éthique. Elles tiennent également à employer des travailleurs africains à un moment où la majeure partie des entreprises chinoises qui opèrent sur le continent importent de plus en plus leur main-d'œuvre directement de Chine. En dépit de ces efforts, certains projets brésiliens ont également fait l'objet de critiques à l'égard de leur bilan en matière de protection de l'environnement et du travail.



Susana Mangana

Chercheur au (Department of International Business and Integration Studies (DNII), Business School, Catholic University of Uruguay.



Ignacio Bartesaghi

Chercheur au (Department of International Business and Integration Studies (DNII), Business School, Catholic University of Uruguay.

NUTRITION

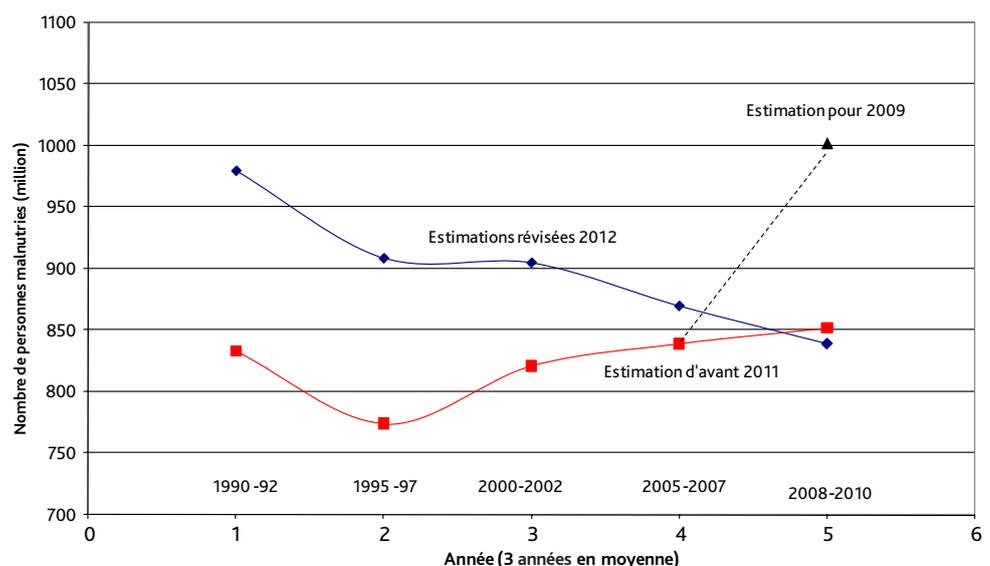
Evaluer la faim: Que nous disent les chiffres révisés sur la sous-alimentation de la FAO?

Peter Svedberg

Le tableau dressé par la FAO sur l'évolution dans le temps du « problème de la faim » dans le monde s'est radicalement transformé. On est passé d'une détérioration séculaire à une amélioration régulière.

Pour la première fois depuis 1996, l'organisme des Nations Unies en charge de l'alimentation et de l'agriculture a révisé de manière significative son approche de l'estimation du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde. L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) procède à une telle estimation, à savoir la Prévalence de la sous-alimentation, depuis des décennies. Notamment par rapport à un passé récent, le tableau de la faim présenté actuellement par cette organisation montre une amélioration régulière depuis les années 90, au lieu d'une détérioration séculaire. Le « problème [global] de la faim » a évolué dans le temps, de même que notre perception de ses complexités. L'estimation révisée de la sous-alimentation pour l'année la plus récente, à savoir 2009, est de 1,5% inférieure à ce qu'elle aurait été si l'on avait utilisé l'ancienne méthode et les anciennes données de la FAO. Il faut toutefois souligner que lorsque la nouvelle méthodologie est utilisée pour générer des estimations pour les années 90, les chiffres obtenus sont d'environ 18% supérieurs à ceux présentés antérieurement. Ceci implique que la tendance globale à long terme de la prévalence de la sous-alimentation indique une baisse régulière du début des années 90 à la période 2008-2010. Ceci va à l'encontre des estimations antérieures, qui montraient un accroissement continu du nombre de personnes sous-alimentées dans le monde du début des années 90 à la fin des années 2000. En d'autres termes, la situation dans son ensemble s'est inversée (Figure 1). C'est un changement radical qui a d'importantes implications.

Figure 1. Prévalence de la malnutrition, chiffres révisés 2012 contre chiffres FAO antérieurs



Les estimations de la Prévalence de la sous-alimentation sont destinées à aider les gouvernements et d'autres agences nationales et internationales à atténuer le « problème de la faim » et à mesurer les progrès dans la réalisation du premier objectif de développement du Millénaire (OMD), qui appelle à réduire de moitié le nombre de

personnes sous-alimentées dans le monde entre 1990 et 2015. Avec la nouvelle estimation des tendances, il semble y avoir de meilleures perspectives d'atteindre cet objectif, bien qu'un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne, ainsi que l'Inde peuplée, soient peu susceptibles d'y parvenir. Les estimations révisées montrent qu'en pourcentage de la population en pleine croissance, le nombre de personnes sous-alimentées a diminué, passant de 23,2% en 1990-92 à 14,9% en 2010-12 (FAO 2010b, Annexe 1). L'atteinte de la première cible de l'OMD, à savoir 11,6% d'ici 2015, ne semble plus impossible. Les nouvelles estimations des tendances globales fournies par la FAO cadrent mieux, également, avec les tendances indiquées par d'autres mesures nutritionnelles, notamment des indicateurs anthropométriques tels que la prévalence du retard de croissance chez les enfants et l'incidence de l'insuffisance pondérale chez les enfants et les femmes âgées de 15 à 49 ans.

Les estimations de la FAO sur la prévalence de la sous-alimentation reposent sur la quantité moyenne d'aliments disponibles sur une période de trois ans, la teneur en calories de ces aliments et la distribution des calories dans les ménages. La FAO fixe en outre les normes d'apport calorique minimum pour les différents sexes et groupes d'âge. Les personnes estimées avoir un apport calorique habituel inférieur aux normes minimales sont classées comme sous-alimentées. Toutes ces entités ont été estimées à partir de données incomplètes et sujettes à erreurs (Svedberg 1999).

Qui a-t-il de nouveau ?

Sur quoi reposent donc, les estimations révisées de la prévalence de la sous-alimentation fournies par la FAO ? Sur deux aspects : les changements apportés à la méthodologie utilisée pour parvenir à l'estimation, et les données plus récentes et plus complètes utilisées les éléments constitutifs du modèle de la FAO.

Le changement le plus important en ce qui concerne les données est la prise en compte des estimations ayant trait aux pertes alimentaires au niveau de la distribution...

En ce qui concerne la méthodologie, les innovations sont dans les domaines suivants : (a) la distribution supposée de la consommation alimentaire énergétique ; et (b) le mode d'estimation des variations de la consommation alimentaire habituelle (FAO 2012a : 10-11). S'agissant des données, la FAO a révisé les chiffres fournis par la Division de la population de l'ONU, réactualisé la taille des adultes à partir d'enquêtes anthropométriques récentes, et affiné les évaluations de la disponibilité calorique pour les nouveaux chiffres de la prévalence de la sous-alimentation. Les changements méthodologiques représentent une part plutôt mineure des changements généraux. Les données sur la taille de la population et sur la taille des adultes ont également des incidences marginales, de même que les estimations brutes « améliorées » sur la disponibilité calorique, sauf pour les dernières années (la moyenne de 2008-10), pour lesquelles les données sur l'approvisionnement alimentaire révisées à la hausse ont induit une réduction de la prévalence de la sous-alimentation de près de 60 millions de personnes, soit une baisse de 8% par rapport à l'estimation antérieure pour ces mêmes années.

Le changement le plus important en ce qui concerne les données est la prise en compte des estimations ayant trait aux pertes alimentaires au niveau de la distribution, et pas uniquement à celui de la production et du stockage. Selon les calculs de la FAO, l'incorporation de telles pertes dans les estimations de la prévalence de la sous-alimentation rehausse de 125 millions de personnes le nombre de sous-alimentés dans le monde dans les années 90, si tous les autres éléments restent constants. Proportionnellement, ceci équivaut à une hausse de près de 15% pour cette période (FAO 2012a, Tableau A2). Ces

pertes réduisent la quantité d'aliments effectivement consommée et accroissent donc le nombre de personnes sous-alimentées.

Ceci appelle indiscutablement à l'inclusion des pertes alimentaires au niveau de la distribution. Le problème est que l'ampleur de ces pertes est très difficile à chiffrer. C'est justement pour cette raison qu'elles n'ont pas été incorporées dans les estimations antérieures de la prévalence de la sous-alimentation. La fiabilité des nouvelles données de la FAO sur les pertes fera certainement l'objet d'un examen attentif en temps voulu. En effet, la FAO reconnaît elle-même que les nouvelles estimations relatives aux pertes sont « encore provisoires » (FAO 2012a : 10).

Malgré toutes les incertitudes et limitations inhérentes aux estimations de la FAO sur la prévalence de la sous-alimentation, la Note technique de 2012 apporte deux améliorations appréciables. La première « nouveauté » est que les problèmes relatifs à la méthode d'estimation de base et aux données utilisées sont admis et discutés de manière plus ouverte que dans les publications antérieures de la FAO. Dans les rapports et documents précédents, la plupart des critiques sur les estimations de la prévalence de la sous-alimentation par la FAO étaient ignorées ou rejetées en bloc.



La seconde nouveauté est que la FAO est en train de développer une gamme d'indicateurs additionnels de la sécurité alimentaire, destinée à refléter les changements dans les « déterminants de (ou contributions à) la sécurité alimentaire », par opposition aux indicateurs de résultats (telles que la prévalence de la sous-alimentation ou les mesures anthropométriques). La proposition d'indice des niveaux de prix des produits alimentaires suscite un intérêt tout particulier. Cet indice vise à refléter l'évolution des prix des produits alimentaires par rapport aux prix aux consommateurs en général dans les pays en développement. Un tel indice serait un indicateur de la pénurie alimentaire plus pertinent, plus fiable et plus rapide à réactualiser que les données sur la disponibilité des produits alimentaires servant actuellement de base aux estimations de la prévalence de la sous-alimentation, des données très peu fiables, qui de plus ne sont disponibles qu'au bout de trois à quatre ans. Certaines des autres propositions d'indicateurs additionnels de la sécurité alimentaire sont d'une utilité discutable (par exemple la densité du réseau ferroviaire et du réseau routier) alors que d'autres sont déjà disponibles auprès d'autres organisations internationales (par exemple : l'accès des ménages à de meilleurs systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement).

Conclusion

Dans l'ensemble, il convient de saluer les révisions, en 2012, de la méthodologie et des données utilisées par la FAO pour l'estimation de la prévalence de la sous-alimentation. Ceci ne devrait pas détourner l'attention du fait que l'approche fondamentale utilisée par la FAO pour évaluer la situation nutritionnelle dans le monde et dans divers pays présente des limitations et des ambiguïtés. En premier lieu, la notion de statut nutritionnel comme étant essentiellement déterminée par la ration calorique est, pour le moins, une grossière simplification. Les différences entre individus, en termes de besoins en dépenses caloriques, sont modelées de manière très grossière, les carences en micronutriments sont omises, de même que les maladies curables qui vont souvent de pair avec l'absence de nourriture et la sous-alimentation. En outre, il n'est pas tenu compte du nombre de personnes en surcharge pondérale ou obèses – des aspects de la malnutrition qui sont en hausse.

En second lieu, comme les révisions de 2012 l'attestent, les données requises restent de qualité douteuse et de petits changements dans les valeurs des paramètres entraînent de grandes différences dans les estimations ultérieures de la prévalence de la sous-alimentation (Svedberg, 1999; 2011). Il est en outre révélateur que dans son rapport de 2009 sur l'Insécurité alimentaire, rédigé après que les prix des denrées alimentaires sur le marché mondial sont repartis à la hausse, notamment fin 2007, la FAO ait projeté une hausse spectaculaire du nombre de personnes sous-alimentées dans le monde, à plus d'un milliard. Comme le montre la Figure 1, ce chiffre a été révisé à la baisse en 2012, à près de 850 millions.

Les différences entre individus, en termes de besoins en dépenses caloriques, sont modelées de manière très grossière...

Troisième point, mais pas le moindre, même s'il convenait d'améliorer considérablement les données de base, les estimations de la prévalence de la sous-alimentation de la FAO apportent des réponses à des questions qui sont impératives d'un point de vue de politique générale. Afin d'influencer directement les interventions en matière de politiques, il convient de savoir qui sont les personnes sous-alimentées (nourrissons, jeunes enfants, adultes ou personnes âgées), où elles se trouvent (zones urbaines/rurales, par région, etc.) et à quelles périodes elles sont sous-alimentées (de manière saisonnière ?). La méthode de la FAO est, et restera, silencieuse sur ces questions pertinentes pour l'élaboration des politiques. Il ne fait aucun doute que les mesures anthropométriques, qui peuvent aider à répondre à ces types de questions, sont et continueront d'être les principaux indicateurs dans l'évaluation du statut nutritionnel des populations, tant à l'échelle globale que dans des pays et sous-régions.

Références (en anglais)

FAO. 2012a. *The State of Food Insecurity in the World 2012. Technical Note*. FAO. October 7, 2012

FAO. 2012b. *The State of Food Insecurity in the World 2012* (www.fao.org/docrep/016/i3027e/i3027e.pdf).

Svedberg, P. 1999. "841 million undernourished?". *World Development* 27, 2081-98

Svedberg, P. 2011. "How many people are malnourished?". *Annual Review of Nutrition* 31, 263-84



Peter Svedberg

Professeur d'économie à The Institute for International Economic Studies (IIES) à l'Université de Stockholm en Suède.

DERNIER MOT

En finir avec l'insécurité alimentaire en Afrique!

Cheikh Tidiane Dieye

La recherche frénétique des solutions pour venir à bout de l'insécurité alimentaire suppose au-delà des initiatives prises à cet effet au niveau sous régionale, la création de conditions d'une transformation économique durable portée par le secteur agro-alimentaire.

En revenant sur le débat sur la sécurité alimentaire en Afrique, déjà largement et profondément traité, mon souhait n'est pas d'examiner cette notion de façon spécifique. Je vise plus tôt à la relier à quelques-unes des initiatives et processus en cours sur le continent, dont le but est de créer les conditions d'une transformation économique durable des économies africaines. La sécurité alimentaire renvoie à l'accès physique et économique à la nourriture, c'est-à-dire aux notions de disponibilité des denrées alimentaires sur les marchés et au pouvoir d'achat des populations. Elle concerne non seulement les secteurs agricoles et agroalimentaires mais également tous les autres secteurs liés plus ou moins à l'économie et aux domaines productifs. Sous ce regard, on peut donc assurer son effectivité soit par la production intérieure, soit en recourant au marché mondial à travers les importations de produits alimentaires. Mais la bonne démarche n'est pas forcément de privilégier a priori l'une ou l'autre option. C'est de trouver un équilibre entre les deux.

Le problème que l'on rencontre souvent en Afrique, c'est que la dimension de la production intérieure a été marginalisée au profit des importations de produits alimentaires. L'argument qui sous-tend ce choix est que la théorie des avantages comparatifs prédisposerait les pays africains à la production et l'exportation de produits de base pour générer des devises, lesquels serviraient en partie à acheter des aliments à bas prix sur le marché mondial. Cette stratégie ne s'est pas seulement révélée impertinente, elle a été désastreuse pour de nombreux pays car elle a non seulement affaibli les capacités internes, mais accentué aussi leur vulnérabilité face aux chocs sur les marchés extérieurs. En effet, en privilégiant la monoculture d'exportation au détriment de l'agriculture vivrière confinée dans un rôle de secondaire, l'on a aussi provoqué une dépendance accrue des populations africaines aux marchés mondiaux. Des marchés dont les pays africains ne contrôlent ni les prix, ni les circuits et les mécanismes.

Les crises alimentaires récentes ont révélé l'urgente nécessité de changer de paradigme. Ce que j'entends ici par changer de paradigme, c'est de remettre à « l'endroit » les choix, stratégies et programmes de développement conduits jusqu'ici à « l'envers ». Il s'agit de revenir à l'orthodoxie du développement ; c'est-à-dire le chemin par lequel presque tous les pays développés ou émergents sont passés : le développement des capacités productives internes ; la transformation, plutôt que l'ajustement, des structures économiques ; l'organisation et la régulation des marchés intérieurs, en particulier les marchés des produits agricoles régionaux, entre autres.

Toute analyse qui vise à permettre à l'Afrique de faire face aux crises actuelles ou à venir doit tenir compte du fait que les causes de ces crises relèvent aussi de facteurs structurels en plus des facteurs conjoncturels. Ces facteurs obéissent à des données tendancielles qui devraient se poursuivre si les mesures appropriées ne sont pas prises.

Retenons trois de ces facteurs. Il y a en premier lieu l'augmentation de la population et ses effets sur l'offre de produits alimentaires. Selon la célèbre formule des économistes, lorsque la demande est supérieure à l'offre, les prix augmentent, et inversement. Or la population mondiale augmente et tire avec elle la demande de produits alimentaires. De 7 milliards en 2008, la population mondiale passera à près de 8 milliards en 2025 et près de 9 milliards en 2050. La CEDEAO estime que compte tenu de la croissance actuelle de la population, il faudra augmenter en moyenne les productions alimentaires de 10% en

Afrique de l'Ouest tous les trois ans pour que l'offre réponde à la croissance de la demande inhérente à l'accroissement de la population; cela sans tenir compte de l'amélioration de la qualité de vie de la population.^① Il y a ensuite les effets des changements climatiques sur les productions, les récoltes et stocks de produits alimentaires. Le réchauffement de la planète a eu un impact significatif aussi bien sur la disponibilité et que les prix des produits agricoles. Il y a enfin la concurrence des biocarburants et des agrocarburants, ainsi que son corollaire l'accaparement des terres, en particulier agricoles.

J'aurai certainement pu poursuivre cette énumération mais tel n'est pas le but de ce texte. Ainsi, même s'il est difficile pour les pays africains d'agir sur les éléments qui relèvent des choix des autres, ils peuvent par leurs propres décisions atténuer ou éviter les futures crises. Je ne reviens pas sur les énormes potentialités dont dispose le continent africain aussi bien en matière de productions agro-alimentaires qu'agro-industrielles, et qui sont jusqu'ici très mal exploitées. En adoptant les bonnes politiques, à l'image de ce que les pays émergents d'Asie ont réussi à faire ces dernières années, les pays africains pourront non seulement subvenir à leurs besoins alimentaires, assurant à la fois sécurité et souveraineté alimentaire, mais ils pourront aussi s'insérer dans les chaînes de valeurs globales à partir de la transformation des produits de base agricoles.

Une région comme l'Afrique de l'Ouest a entrepris la mise en œuvre de sa politique agricole commune dont l'une des composantes est la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables. Ce programme est mis en œuvre au niveau des Etats à travers les programmes nationaux d'investissement agricoles^② (PNIA). Les instruments semblent donc exister et il ne reste plus qu'une vision politique forte et une volonté des Etats de mettre en synergie les différents outils dont ils se sont dotés pour assurer leur mission d'assurer la sécurité alimentaire. L'importance du commerce intra-régional pour répondre à l'augmentation des besoins alimentaires des populations et pour développer la résilience des systèmes alimentaires est largement reconnue. Le protocole sur la libre circulation des biens et des personnes et le schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO sont cependant faiblement appliqués et ne permettent pas de créer un marché régional ouvert et intégré des produits alimentaires.

Au niveau continental, les réflexions menées ces dernières années ont montré que les Etats n'ont pas jusqu'ici valorisé tout leur potentiel de croissance et de développement à partir de la transformation des produits agricoles. Un rapport publié en mars 2013 par la Banque mondiale a montré que les Etats africains pourraient générer jusqu'à 1000 milliards de dollars d'ici 2030 dans le domaine de la transformation des produits agro-alimentaires.

Plus récemment, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Union africaine (UA) ont montré, dans le rapport économique sur l'Afrique 2013, que c'est par la transformation structurelle et la création de valeurs que les pays africains pourront opérer les ruptures nécessaires pour non seulement résoudre leurs problèmes alimentaires intérieurs, mais aussi pour s'assurer des parts significatives dans les chaînes de valeurs mondiales. La CEA a montré en particulier que la transformation des produits de base agricoles offre de grandes possibilités en termes de valeur ajoutée et d'industrialisation. Deux orientations sont préconisées pour atteindre cet objectif : investir massivement dans la production agricole et la modernisation des infrastructures, notamment rurales, et élargir les marchés nationaux et régionaux des intrants. Cette option pourrait permettre de faire des économies d'échelle en établissant des liens en amont, portant sur la production locale d'intrants tels que les engrais, les petits équipements et les pièces détachées, la maintenance et la réparation, etc., ainsi que sur les prestataires de services spécialisés, tels que les organismes de certification, les laboratoires et l'appui aux entreprises, entre autres.



Cheikh Tidiane Dieye
 Directeur exécutif du Centre
 Africain pour le Commerce,
 l'Intégration et le Développement
 / réseau ENDA Tiers Monde,
 Dakar, Sénégal. Il est rédacteur
 en chef de Passerelles.

① CEDEAO/CILSS, 2008

② Oxfam, op.cit, 2010

Nouvelles régionales

Retrait des préférences prévu au 1er octobre 2014

Le 21 mars 2013, la Commission du commerce du parlement européen a voté la résolution qui fixe la date de retrait des préférences aux pays ACP n'ayant pas mis en œuvre leur APE au 1er octobre 2014. Ce vote fait suite à un long processus de consultation selon les procédures internes à l'Union européenne. En effet en septembre 2011, la Commission européenne avait fait une proposition amendant le règlement MAR 1528 sur l'accès au marché pour les 36 pays ACP ayant signé ou paraphé des APE intérimaires mais ne les ont pas mis en œuvre. Aux termes de cette proposition, les 36 pays visés étaient appelés à prendre les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre leur APE au plus tard le 1er octobre 2014. La Commission du commerce du parlement, puis le parlement européen lui-même, avaient cependant rejeté cette proposition, en arguant que ce délai était beaucoup trop court pour les pays ACP. En lieu et place, le parlement avait proposé la date du 1er janvier 2016. Face à cette divergence entre la Commission et le Parlement, le Conseil européen avait aussi donné son avis en faveur de la Commission. Dès lors, un processus de négociations internes appelé trilogue et réunissant les trois instances européennes avait été ouvert pour trouver un compromis. Ce dialogue tripartite a eu pour résultat l'adoption de la date du 1er octobre 2014 comme délai ultime pour la mise en œuvre des APE intérimaires.

Il appartient maintenant au parlement européen de voter formellement une résolution législative dans ce sens. Ce vote devrait intervenir dès mi-avril.

Les ministres des finances adoptent le TEC

A la suite de la 51^{ème} session du Comité technique commerce, douane et libre circulation, une réunion des Ministres des Finances de la CEDEAO a été tenue le 20 mars 2013 à Praia, au Cap Vert, pour adopter le Tarif extérieur commun ainsi qu'un projet de règlement sur la liste de produits/catégories contenus dans la nomenclature tarifaire et statistique. Cette nomenclature tarifaire comporte 5899 lignes tarifaires réparties en 5 bandes : 85

lignes correspondant aux biens sociaux et essentiels taxés à 0% ; 2146 lignes correspondant aux matières premières et biens d'équipement de base taxés à 5% ; 1373 lignes correspondant aux produits intermédiaires taxés à 10% ; 2165 lignes correspondant aux biens de consommation finale taxés à 20% ; 130 lignes correspondant aux biens spécifiques destinés au développement économique et taxés à 35%.

Certains pays ont cependant exprimé des préoccupations spécifiques sur lesquelles ils ont appelés les Ministres de la CEDEAO à prêter attention. C'est le cas par exemple du Cap Vert, petit Etat insulaire dont le niveau de commerce avec les autres Etats de la région est presque inexistant. Il a ainsi été décidé d'accorder un traitement spécial au Cap Vert. D'autres préoccupations ont porté sur les mesures de défense commerciale à mettre en place en complément du TEC. Comme réponse à cette dernière préoccupation, la CEDEAO a élaboré un projet de règlement sur les mesures de sauvegarde, compensatoires et antidumping. Les échanges sont en cours dans la région sur ces documents qui devraient faire l'objet de larges consultations entre les acteurs avant leur adoption.

La CEDEAO tente de changer les termes des APE

Alors que les négociateurs européens et ouest africains ne se sont pas rencontrés depuis avril 2012 - les divergences étant donc restées les mêmes depuis - les autorités de la CEDEAO ont tenté ces derniers temps de relancer les travaux au niveau de la région pour faire de nouvelles propositions à l'Union européenne. Lors d'une réunion des experts des Etats sur les APE tenue à Accra du 20 au 22 février 2013, la Commission de la CEDEAO a présenté une simulation d'offre d'accès qui vise à faire passer l'offre d'ouverture de 70% actuellement à 75,85%.

La dernière réunion du comité ministériel de suivi de l'APE, tenu les 21 et 22 mars 2013, à Praia, au Cap Vert, n'a pas validé cette simulation. Les ministres ont seulement pris note des travaux effectués par la Commission de la CEDEAO et ont demandé que plus de temps soit accordé aux Etats qui souhaitent poursuivre les analyses des impacts d'une nouvelle offre sur leur économie. Ces Etats ont jusqu'à fin avril pour terminer leurs travaux et donner leurs positions sur la nouvelle simulation d'offre.

Négociations dans la CAE

Suite à une réunion technique tenue à Kampala, en Ouganda, en novembre 2012, les Hauts fonctionnaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et des représentants de la Commission européenne se sont réunis à Mombasa, au Kenya, du 5 au 7 février pour discuter des questions en suspens dans les négociations.

Les discussions ont porté, pour une large part, sur le chapitre de la coopération économique et au développement. Ce chapitre concerne les mesures d'accompagnement dont devraient bénéficier les pays de la CAE dans le cadre de la mise en œuvre de l'APE. Le chapitre, qui représente un enjeu majeur pour la région CAE, est désormais conclu, après quelques ajustements sur le texte opérés suite à la réunion des experts. Un autre développement dans les négociations concerne le lien établi par la CAE entre la finalisation du volet agricole de l'Accord et les taxes à l'exportation. Le chapitre agricole est presque finalisé après l'accord «paquet» conclu en 2012. Le consensus pourrait venir de la proposition selon laquelle la CAE renoncerait à ses exigences sur les soutiens et à l'usage du langage « distorsion des échanges », en échange de l'engagement de la CE à accroître la transparence du soutien interne à l'agriculture et à s'abstenir de subventionner les biens libéralisés dans l'accord.

Sur les règles d'origine, le travail devrait encore se poursuivre au niveau technique. Toutefois, certaines questions comme le cumul intégral avec l'Afrique du Sud et les pays ACP a été reporté à des discussions au niveau ministériel, dans le cadre d'un éventuel «paquet ministériel» qui inclurait d'autres questions traditionnellement controversées telles que la clause NPF. Enfin, le chapitre sur le développement durable et le commerce a été relégué à la clause de rendez-vous - ce qui signifie qu'il sera négocié à un stade ultérieur, après la signature de l'accord. La bonne gouvernance en matière fiscale et de la «clause de la Turquie» qui concernant les pays avec lesquels l'UE est en union douanière, ne sont toujours pas reconnus comme des sujets de discussion de la CAE.

Sources :

Rapports enda CACID ;

Great Insights, Volume 2, Issue3, Avril 2013

Sur le fil

Valoriser les ressources naturelles en Afrique

En mars dernier, la Commission économique pour l'Afrique, en partenariat avec l'Union africaine, a publié son rapport 2013 sur le développement économique de l'Afrique sous le thème: "Tirer le plus grand profit des produits de base africains: l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique". Le rapport analyse les opportunités de croissance et de développement qui s'offrent à l'Afrique au regard des ressources naturelles disponibles qui restent abondantes, mais moins valorisées. En effet, selon le rapport, l'Afrique détient environ 12 % des réserves de pétrole, 42 % de l'or et 80 à 90 % du chrome et de platine du monde. 60% des terres arables s'y trouvent également, ainsi que de vastes ressources de bois. La valorisation de ces ressources reste faible et se limite aux recettes dérisoires obtenues de leur exportation.

Comparé à d'autres régions, l'Afrique demeure le continent le plus faiblement industrialisé. Cette faible industrialisation affecte son développement économique et son potentiel de croissance, d'où la nécessité pour de nombreux pays africains de revoir leur structure économique.

Le rapport propose certaines solutions telles que la transformation structurelle par l'industrialisation, la création de valeur et l'insertion dans les chaînes de valeur globales. Cette industrialisation devrait contribuer à la diversification des capacités technologiques, l'élargissement des compétences disponibles et l'approfondissement des structures industrielles de chaque pays. Selon ce rapport, il est nécessaire de moderniser l'appareil productif existant et créer de nouveaux pôles de croissance et de développement.

Toutefois, cette possibilité implique, au-delà de la mise en place des politiques industrielles, certaines mesures d'accompagnements. Le présent rapport admet que des politiques interventionnistes de l'État et des initiatives prises à l'échelle du continent pourraient y contribuer, cependant force est de reconnaître que l'aide financière internationale et les transferts de technologies sont nécessaires au regard des ressources limitées dont dispose l'Afrique pour financer son industrialisation. Le rapport 2012 de la CNUCED sur le développement de l'Afrique, intitulé « Transformation structurelle et développement durable en Afrique » affirme que même s'il incombe aux gouvernements africains de formuler la mise en œuvre

ces stratégies, il est essentiel de mettre en place au niveau international des conditions propices et des mesures d'appui.

Références

Rapport économique sur l'Afrique 2013, Union Africaine, 25 mars 2013

La CEA et l'UA encouragent une industrialisation basée sur les matières premières, Commodafrica, 1 avril 2013

L'OCDE exhorte l'Afrique du sud à accélérer les réformes économiques

En mars 2013, l'OCDE a publié son rapport économique 2013 sur l'Afrique du Sud. Celui-ci souligne qu'en dépit des succès relatifs enregistrés ces au cours de ces dix neuf dernières années dans de nombreux domaines économiques et sociaux, l'Afrique du Sud connaît encore de nombreuses difficultés économiques. Les succès comprennent notamment la hausse du revenu par habitant, l'accès aux services publics, la baisse de la criminalité. Les difficultés perdurent dans certains domaines, avec un taux de chômage élevé, les résultats scolaires médiocres et très inégaux, ce qui conduit à une offre excédentaire de main-d'œuvre non qualifiée et une accentuation des disparités de revenus. En effet, le système éducatif sud-africain ne produit pas les compétences demandées par le marché du travail. L'inadaptation des qualifications est d'ailleurs l'une des causes principales de la persistance d'un chômage élevé, notamment chez les jeunes, la majeure partie n'accédant pas au niveau d'études supérieures. A ces problèmes économiques et sociaux, s'ajoutent des problèmes environnementaux, notamment le changement climatique et la rareté de l'eau.

Pour s'attaquer efficacement à ces problèmes fondamentaux et parvenir à une croissance économique plus rapide, solidaire et inclusive, l'OCDE suggère des réformes structurelles. Parallèlement, l'amélioration de l'éducation pourra donner aux individus de meilleures perspectives en termes d'accès au marché du travail et redresserait les inégalités sociales persistantes. Adjoint à cela, une augmentation du nombre d'apprentissages saurait promouvoir l'emploi des jeunes à travers un partenariat public/privé.

Le rapport suggère, entre autres, la promotion de l'économie verte comme solution pour lutter efficacement contre les effets du changement climatique. Dans ce domaine, il faut reconnaître les progrès considérables accomplis par l'Afrique du sud, qui a déjà défini un cadre d'action publique destiné à traiter ces problématiques, notamment le changement climatique et la rareté de l'eau, même si son application reste lente à cause de capacités administratives limitées.

Références:

Études économiques de l'OCDE Afrique du sud, OCDE, Mars 2013

Afrique du Sud : des avancées mais il faut accélérer les réformes économiques pour réaliser son plein potentiel, OCDE, mars 2013

Les Membres accélèrent les travaux en vue d'un accord à Bali

Les Membres de l'OMC, réunis en Conseil général le 25 février 2013, se sont penchés sur les éléments du programme de Doha pour un développement moins controversé et qui pourraient faire l'objet d'un consensus en vue de leur adoption par les ministres à l'occasion de la neuvième conférence ministérielle prévue à Bali en décembre prochain. Cela fait suite à la décision prise lors de la huitième conférence ministérielle tenue à Genève en décembre 2011 par les ministres qui avaient demandé aux différents groupes de négociations de reprendre les travaux pour essayer d'avancer sur les parties susceptibles de faire l'objet d'un accord rapide, au regard de l'impasse qui prévaut sur le cycle de Doha.

Ce changement d'approche dans le processus de négociation semble porter ses fruits avec les progrès notés dans les négociations sur la facilitation des échanges dont les parties seraient en phase de parvenir à un accord préliminaire, tout comme le dossier agricole qui avance avec les deux propositions du G20 et du G33 en cours d'examen. Des progrès sont également notés concernant le dossier des Pays Moins Avancés (PMA).

Au sujet de l'accord sur la facilitation des échanges certains observateurs ont estimé que la signature d'un tel accord pourrait épargner la Conférence ministérielle de Bali de tout échec. D'où la détermination affichée par les membres qui restent optimistes quant à la possibilité d'y parvenir. La Commission européenne s'est engagée à favoriser un tel accord dont bénéficieraient plus particulièrement les pays en développement. « Cet accord offre des bonnes opportunités », a déclaré le Commissaire

européen au Commerce, Karel De Gucht dans un communiqué de presse en date du 8 mars.

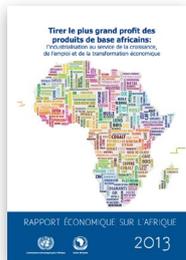
Pour l'année 2013, un planning de travail a été établi pour un groupe en charge de ce dossier. Il entend tenir une série de réunions, après celle tenue le 15 février 2013 à Genève, pour examiner les deux propositions faites par le G20 et le G33. Ceci montre de la volonté des membres à parvenir à un accord sur ce domaine, en vue de son adoption par les ministres en décembre à Bali.

Lors de la huitième conférence ministérielle de décembre 2011, une série de mesures avaient été prises au profit des PMA. Une décision avait résulté en une prorogation du délai supplémentaire pour la mise en œuvre des ADPIC, un traitement préférentiel pour le commerce des services. Cette décision visait à assouplir les conditions d'accession à l'OMC pour les PMA, qui peuvent prétendre espérer d'autres mesures similaires à Bali.

Références :

Bridges Weekly - Lamy: WTO Members Must "Run Faster" to Reach Bali Finish Line

Publications



Tirer le plus grand profit des produits de base africains: l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique - 25 mars 2013

Ce rapport explique comment l'Afrique peut utiliser ses produits de base pour créer de la valeur, de nouveaux services et des capacités technologiques. Tirer le plus grand profit des produits de base africains exige des cadres appropriés de planification du développement et des politiques industrielles efficaces.

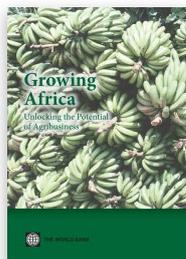
Voir : <http://bit.ly/13ua2tP>



Le commerce électronique dans les pays en développement - Possibilités offertes aux petites et moyennes entreprises et difficultés rencontrées - 9 avril 2013

La présente publication traite de la relation entre le commerce électronique, le développement et les petites et moyennes entreprises (PME) et de la manière dont certaines PME ont utilisé le commerce électronique pour promouvoir leurs produits, les commercialiser, en assurer le service et les vendre aux niveaux national et international

Voir : <http://bit.ly/17WkNIM>



Croissance de l'Afrique : libérer le potentiel du secteur agroalimentaire - 4 mars 2013

Ce rapport met en évidence le grand potentiel de l'agro-industrie en Afrique en s'appuyant sur l'expérience en Afrique ainsi que dans d'autres régions. Cette preuve démontre que les bonnes politiques, un environnement propice aux affaires et soutien stratégique des gouvernements peuvent aider à l'agro-industrie à atteindre son potentiel.

Voir : <http://bit.ly/10gPFhN>



L'avenir du commerce: Les défis de la convergence - 24 avril 2013

Réalisé par un groupe de douze experts venant d'horizons géographiques et techniques divers (politique, syndical, économique, public, privé), le document identifie l'évolution des échanges mondiaux et dégage des pistes, à moyen et long terme, sur la manière dont devrait s'adapter l'OMC pour répondre à ces défis.

Voir : <http://bit.ly/11UfZPB>

EXPLORER LE MONDE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AVEC LE RÉSEAU BRIDGES D'ICTSD

BRIDGES AFRICA

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable en Afrique
<http://ictsd.org/news/bridges-africa/>
En anglais

BRIDGES

Commerce mondial dans une perspective de développement durable
<http://ictsd.org/news/bridges/>
En anglais

BIORES

Analyse et informations sur le commerce et l'environnement pour tout public
<http://ictsd.org/news/biores/>
En anglais

PUENTES

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable en Amérique latine
<http://ictsd.org/news/puentes/>
En espagnol

PONTES

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable pour les pays lusophones
<http://ictsd.org/news/pontes/>
En portugais

МОСТЫ

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable pour les pays de la CEI
<http://ictsd.org/news/bridgesrussian/>
En russe

桥

Analyse et informations sur le commerce et le développement durable en Chine
<http://ictsd.org/news/qiao/>
En chinois



Centre International pour le Commerce et le Développement Durable

Chemin de Balexert 7-9
1219 Genève, Suisse
+41-22-917-8492
www.ictsd.org

ENDA Cacid

B.P. 6879, Dakar, Senegal
+221-33-823-57-54
www.endacacid.org

PASSERELLES existe grâce à la généreuse contribution des donateurs et partenaires suivants :

DFID - UK Department for International Development

SIDA - The Swedish International Development Cooperation Agency

DGIS - Netherlands Directorate-General of Development Cooperation

Ministry of Foreign Affairs, Denmark

Ministry for Foreign Affairs, Finland

Ministry of Foreign Affairs, Norway

L'Organisation Internationale de la Francophonie

PASSERELLES bénéficie également du soutien de ses partenaires associés et des membres du conseil éditorial.

PASSERELLES accepte volontiers de diffuser, contre paiement, toute publicité. La publication accepte toute proposition de sponsoring destinée à renforcer ses capacités à étendre son audience. L'acceptation se fait à la discrétion des éditeurs.

Toutes les opinions exprimées dans les articles signés de PASSERELLES sont celles de leurs auteurs, et ne représentent pas nécessairement les opinions d'ICTSD ou d'ENDA.

En cas d'utilisation d'articles ou de passages d'articles de PASSERELLES, prière de citer correctement et entièrement la source.

Prix : €10.00
ISSN 1996-919

